49e ANNÉE. — N° 2

MERCREDI 6 JANVIER 1909.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

ILLUSION D'OPTIQUE

Les journalistes qui écrivent dans les feuilles de la capitale sont inconsciemment victimes d'une dangereuse illusion d'optique.

Paris leur bouche l'œil. Ils ne voient plus la France ou plutôt ils ne voient la France qu'à travers Paris. Un simple petit lorgnon noir suffit à assombrir le paysage le plus clair et le plus lumineux. Que Paris soit trouble et tout le pays apparaît aux journalistes parisiens sous les plus sombres couleurs.

Cela vous explique pourquoi, depuis quelque temps, nos confrères de la capitale ne parlent que de l'agitation dans laquelle se débat le pays.

Est-ce que, par hasard, nous autres provinciaux ne ferions plus partie du pays ? Si, n'est-ce pas ? Eh ! bien, dites-moi, où voyez-vous du trouble et de l'agitation ?

Il serait bon que de temps en temps, nous rappelions aux parisiens en mal de badauderie, que la France existe en dehors du boulevard Montmartre et qu'il ne faut pas confondre les quelques milliers d'agités ou de névrosés qui font un peu de mousse dans la capitale avec l'ensemble des citoyens français.

Ceux-ci sont parfaitement calmes. Ils regardent ces manifestations d'un œil plutôt railleur. Quand ils entendent crier : « A bas la République ! Vive le roi ! » ils disent, avec un léger haussement d'épaules : « Ne faites donc pas attention ! Ça n'a aucune importance. Ce sont les parisiens qui s'agitent ! Ils ne seront donc jamais sérieux, ces gaillards-là ! »

Non ; il ne faut pas croire que la France soit ivre quand quelques parisiens se mettent en ribote et que le pays tremble quand on fait des monômes sur le Boulmich.

Nous n'en sommes plus à l'époque où la vie nationale tenait tout entière dans Paris. La province ne suit plus la capitale partout où il plaît à celle-ci de se rendre. Quand la Ville-Lumière transporte son auréole en certains mauvais lieux, on la laisse entrer seule... Elle n'y reste pas longtemps.

On l'a bien vu à l'époque du Boulangisme et, plus près de nous encore, au moment du Nationalisme. Paris fut boulangiste et nationaliste ; deux accès de fièvre ! Qu'en est-il advenu ? Eh bien, on a attendu qu'il guérisse ; voilà tout.

Depuis quelque temps, à Paris, l'*Action Française* se livre à des manifestations anarcho-royalistes. Elle profite de toutes les occasions pour organiser des « chahuts », Très naturellement, les organes de « Monseigneur le duc d'Orléans » font le plus de bruit possible autour de cette agitation. A les en croire, la propagande royaliste accomplit des miracles ; le nombre des gens qu'elle convertit chaque jour est considérable. Il suffit que M. Léon Daudet prononce un discours pour que des centaines de républicains, reconnaissant leurs erreurs, se dépouillent instantanément de leurs opinions démocratiques et acclament la monarchie dans la personne de Philippe VIII.

De la part des journaux royalistes cela est tout naturel. Ce bluff ne nous étonne pas et nous savons ce qu'il faut penser de leurs affirmations !... Mais que certains journaux républicains s'abusent au point d'ajouter une extrême importance à cette mise en scène, qui ne devrait pas tromper de vieux routiers de la politique, voilà ce qu'il y a de plus surprenant.

Le *Rappel*, *l'Action* se donnent un mal considérable pour présenter la situation sous le jour le plus sombre ! Je sais bien qu'ils ont ensuite le plaisir d'accuser le ministère d'être la cause de tout le mal ! Mais la passion antiministérielle n'excuse pas tout. Et nos confrères républicains ont vraiment tort d'écrire que le pays est dans un état de trouble et d'agitation inquiétant... alors qu'il leur suffirait de quitter Paris pour se rendre compte que la France n'a jamais été plus calme et plus tranquille.

Evidemment, nous devons être attentifs aux efforts de nos adversaires ; nous devons suivre avec soin leurs tentatives d'organisation et être toujours prêts à résister à leurs attaques. Mais pour cela il ne faut pas commencer par communiquer au pays et au parti républicain une inquiétude que rien ne justifie et surtout, il faut travailler à maintenir entre nous, une union étroite et cordiale. Cela suffira. La République a subi des assauts plus rudes que celui dont l'*Action Française* nous menace, et l'union des républicains fut toujours le gage certain de notre victoire.

Emile LAPORTE.

EN RUSSIE

Un inconnu, portant un uniforme d'étudiant, entra, dans le café Central de la perpective Newsky. Il laissa un paquet, qui fit explosion après son départ, tuant un garçon de café et causant de grands dégâts.

Le *Novoié Vrémia* dit avoir appris que la bombe qui fit explosion dans le café Central était destinée à un haut fonctionnaire, dont l'anarchiste attendait le passage. L'explosion est attribuée à l'imprudence.

Une fabrique de bombes

La police de Koutais vient de découvrir l'existence d'une fabrique de bombes, organisée et dirigée par un apprenti-garçon coiffeur, âgé de seize ans, nommé Taraschelidze, qui avait pour collaborateurs de tout jeune gens de quinze à seize ans, pour la plupart encore apprentis ou écoliers. Une enquête, qui a eu lieu aussitôt, a établi que les jeunes dynamiteurs ne poursuivaient qu'un but lucratif, sans aucune préméditation politique. Ils se bornaient à fabriquer des bombes pour en faire le commerce et les revendaient 3 roubles la pièce. Le plus intéressant sera maintenant pour la police de rechercher les bizarres clients de ce commerce illicite.

Aux Charmettes

Des « rousseauistes » genevois ayant récemment visité les Charmettes, ont été frappés de l'état de vétusté dans lequel se trouvent la maison et le jardin, et ont demandé à la Société J.-J. Rousseau d'attirer l'attention des autorités compétantes à cet égard.

Ils ont notamment signalé ce fait qu'un petit berger ignorant est le seul cicerone de ce sanctuaire, et qu'il se fait avec les pourboires, des sommes importantes qui devraient être employées à l'entretien des Charmettes.

Le Comité de la Société va pressentir la municipalité de Chambéry, nouveau propriétaire des Charmettes, et fera les démarches nécessaires avant l'inauguration de la statue qu'on se prépare à élever à J.-J. Rousseau à Chambéry.

Mutualité militaire en Allemagne

Le nombre des mutuelles militaires s'élève, en Allemagne, à 22.973, comprenant 1.940.000 membres.

Sur ce nombre, la Prusse compte 12.453 Sociétés formant 823 groupes ; la Bavière, 2.805 (155 groupes) ; le Wurtemberg, 1.545 (65 groupes) ; la Saxe, 1,524 (26 groupes) ; le duché de Bade, 1.318 (50 groupes) ; la Hesse, 802 (38 groupes) ; divers, 2.526.

Les membres des Kriegervereine fournissent la majeure partie des formations sanitaires civiles destinées à jouer en temps de guerre, à l'intérieur et sur les derrières des armées, le rôle de nos sociétés de secours aux blessés. Les Kriegervereine ont constitué des fonds de secours pour les anciens militaires. Dans certains corps, le colonel dispose annuellement d'une somme lui permettant de secourir directement les anciens militaires du regiment. Ils ont, en outre des orphelinats, un journal commun, un annuaire, une caisse d'assurance en cas de décés, etc. Comme on le voit, l'activité financière du Bund est considérable.

Ces Sociétés comprennent des représentants de toutes les professions sociales, depuis les grands propriétaires et les chefs d'industrie, jusqu'aux ouvriers et aux paysans.

Castro et la peine de mort

Un journaliste a interviewé le fameux Castro sur la peine de mort. Le Singe des Andes aurait dit avec éclat :

— Mon opinion sur la peine de mort ?... Ah ! vous voulez la connaître ?...

Le journaliste tressaillit à la pensée d'arguments trop péremptoires.

— C'est idiot, ce que vous me demandez-là ? Oui Monsieur, je suis partisan de la peine de mort, de la peine de mort à outrance, vous entendez, à outrance !... C'est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de gouverner et de rendre les gens heureux.

Le journaliste écarquilla les yeux.

— Evidemment, expliqua le président : pour que tout le monde soit content, il n'y a qu'à supprimer ceux qui ne le sont pas. Vous m'avez compris !... C'est là tout le secret de mon génie et la formule de mon gouvernement !... Et je m'y entends, à gouverner. Voyez-vous, il n'y a encore eu que deux vrais hommes : Moi et Napoléon.

De nouveau, le président éclata :

— Non, mais faut-il que vous ayez du temps à perdre pour avoir celui de vous demander s'il faut ou non abolir la peine de mort !... Ah ! ces Français, tous des imbéciles, des idiots, des crétins...

Le président s'arrêta :

— Cela dit, j'aime beaucoup les Français, vous savez !

— A quelle sauce ? s'inquiéta le journaliste.

Mais Napoléon-Castro lui avait tourné les talons.

Les objets trouvés

A qui appartiennent-ils ?

S'il s'agit d'objets trouvés sur la voie publique, et qu'il soit notoire qu'ils ont été abandonnés, ils appartiennent de droit à celui qui les ramasse, au premier occupant.

Les objets perdus, au contraire, n'appartiennent à l'inventeur que si, dans le délai de trente ans, ils ne lui ont pas été réclamés par le légitime propriétaire. L'inventeur n'est nullement tenu, contrairement à la croyance générale, de déclarer sa trouvaille au plus prochain commissariat ; la loi l'oblige seulement à ne pas la dissimuler, c'est-à-dire à ne pas la tenir secrète.

L'usage s'est établi de rendre à ceux qui les ont trouvés, des objets au bout d'un an. En tous cas, si la chose est de tradition, elle n'est pas strictement légale.

S'il agit maintenant d'objets trouvés dans un immeuble ou dans le sol, le cas est autre : le propriétaire peut-il être retrouvé, on lui rend la totalité des objets ; n'est-il pas retrouvé, la trouvaille constitue alors ce que nous appelons « un trésor », et le montant en est partagé par moitié entre l'inventeur ou l'ouvrier qui a découvert le trésor et le propriétaire de l'immeuble ou du terrain.

Une légende veut que l'Etat bénéficie d'une part de la trouvaille ; en réalité, il n'en est rien.

Des lois très anciennes attribuaient bien au grand amiral de France une partie du produit des épaves maritimes, mais cette disposition est abrogée, et elle n'a pas dû être jamais rétablie pour d'autres cas du même genre.

Le Jeu de dominos

On a attribué l'invention du jeu de dominos aux Grecs, aux Chinois, aux Hébreux. Un chercheur annonce aujourd'hui qu'il faut en attribuer la véritable paternité à des moines bénédictins du Mont-Cassin.

Pour vaincre, sans doute, l'ennui de la longueur et de la monotonie des offices, deux de ces religieux imaginèrent de se montrer — le silence étant obligatoire — des pièces carrées marquées de points. Puis d'après un ordre convenu, le gagnant avertissait l'autre en prononçant à mi-voix le premier verset des psaumes.

Plus tard, ils perfectionnèrent leurs séries, et réduisirent le premier verset à un seul mot : « Domino », qui baptisa le jeu lui-même.

L'explication est plausible. Mais est-elle la bonne ? Elle n'est, en tous cas, ni la première — ni la dernière — que l'on fournira.

La publicité

Chez nous elle apparaît à peine, c'est d'Amérique qu'elle nous vient. Là elle a déjà pris un développement qui peut impressionner si l'on songe qu'elle n'a certes pas atteint toute l'ampleur dont elle est capable. On évalue à 1.000 millions de dollars — c'est-à-dire 5.000 millions de francs — la somme dépensée chaque année en publicité aux Etats-Unis.

Avant la guerre de Sécession, un fabricant de balances Ferbank and C°, dépensait 3.000 dollars par an, soit 15.000 fr. Aujourd'hui il en dépense 750.000, soit 3 millions et demi de francs. Le fabricant de savon « Sapolio », qui, il y a quelques années consacrait 30.000 dollars à sa publicité, soit 150.000 fr. dépense aujourd'hui 1.000 dollars par jour, soit 5.000 fr.

Dernièrement un magasin de détail envoya des catalogues pesant jusqu'à 4 livres et ayant un millier de pages. Le port seul d'une édition de ce catalogue coûta 640.000 dollars.

Il n'y a pas de maison en Amérique, qui ne consacre au moins 5 % de ses bénéfices à sa publicité.

Les grandes maisons de nouveautés américaines, les « Départements Stores » ont des budgets de publicité formidables : la maison Marshall Fiehd de Chicago tient la tête avec 3.500.000 fr. par an, Wanamaker en moyenne 2 millions 1/2. Les grands magasins de New-York dépensent annuellement ensemble, dix millions de publicité, représentant 1 % du montant de leurs ventes totales. Cette dépense est le double que celle qu'ils affectent au loyer de leurs établissements ; elle n'est dépassée que par les salaires des employés.

Un rasoir de sûreté célèbre a su avec 50.000 francs de publicité, vendre 6 millions de rasoirs : pour étendre sa vente à l'étranger, il a porté son budget de publicité à 1.250.000 fr. par an. Une des plus célèbres fabriques de plumes à réservoir dépense 500.000 fr. par an pour sa publicité.

INFORMATIONS

L'élection de M. Clemenceau

Aussitôt après la proclamation du scrutin, M. Clemenceau, accompagné par la presque unanimité des électeurs sénatoriaux, s'est rendu au siège du comité radical-socialiste, où il a été l'objet d'une longue ovation.

Dans une courte allocution fréquemment couverte par des applaudissements, le président du consell a remercié le corps électoral sénatorial du témoignage de confiance qu'il venait de lui accorder.

« Ce que nous fêtons maintenant, a-t-il ajouté, ce n'est pas la victoire de telle ou telle personnalité, c'est la victoire d'une idée. Vous avez prouvé que, comme moi, vous vouliez le triomphe de la République par la liberté et la justice sociale. Tous nous voulons la paix au dedans et au dehors, la liberté par la paix et par la justice. Nous n'avons ni haine ni rancune ; aujourd'hui comme hier, nous ne connaissons pas d'ennemis dans le parti républicain. Ceux que nous avons vaincus, nous ne les considérons que comme des républicains.

» Il me reste un grand devoir à remplir. J'essaierai d'être à la hauteur de la tâche que vous m'avez imposée. Je suis venu des côtes de l'Atlantique vous demander un mandat que vous m'avez conservé sans hésitation. Mon cœur de républicain et de démocrate restera toujours avec vous. Après la victoire que cette journée consacre, il nous faut nous préoccuper des luttes futures, des élections législatives prochaines. Je convie les républicains de la France entière à imiter les républicains du Var. Qu'ils s'unissent afin d'installer définitivement dans notre beau et grand pays une République de paix civile qui ne laisse pas de place aux révoltes. »

Le président du conseil, toujours très acclamé, a quitté Draguignan à 2 heures pour se rendre en automobile à Hyères, auprès de sa sœur ; le soir, à Toulon, il a pris le rapide pour rentrer à Paris.

Le cataclysme sud-italien

Des nouvelles tragiques parviennent des lieux dévastés maintenant, vous ceux qui avaient fui dans les campagnes après le désastre, reviennent vers les villes ou les villages en ruines, comme des animaux poussés par la faim. Et ce sont alors des conflits atroces, des luttes sauvages pour un misérable morceau de pain, pour un légume, pour une orange.

Aux quais d'embarquement on se bat aussi. Mêmes luttes, mêmes déchaînements d'instincts féroces, mêmes déchirements. C'est à qui fuira le plus vite ces lieux transformés en effroyables charniers. Etait-il besoin de ces pénibles épisodes pour ajouter encore à l'horreur du désastre ?

A Messine

La foule, affolée, pille les magasins et dépôts. Les pires instincts se manifestent encore ici. Des bandes de malfaiteurs se sont organisées, venant on ne sait d'où, fouillant les ruines, achevant les blessés, attaquant les survivants.

Deux carabiniers ont été grièvement blessés et des douaniers ont été assaillis et tués. Une troupe de marins russes a soutenu une lutte contre des pillards armés de revolvers.

Un des pillards tués et qui fut fouillé par un marin russe, avait dans ses poches 135.000 francs en billets de banque, qui furent remis au commandant du « Césarewich ».

Un matelot italien a soutenu un combat contre une bande de pillards et en a tué trois. On a fusillé sur place 16 individus, et on en a arrêté plus de 600. L'autorité vient de défendre l'accès de Messine aux personnes qui n'ont pas de raisons plausibles d'y aller.

La crise orientale

A la séance de la Skoupchtina, à l'interpellation sur les démarches entreprises par le gouvernement pour sauvegarder les droits du peuple serbe, le ministre des affaires étrangères a pris la parole. Il a rappelé l'entente serbo-monténégrine, réalisée dans cette question, grâce au patriotisme du prince Nicolas et du peuple monténégrin.

« C'est, a-t-il dit, une amère ironie que tandis que, grâce à la Russie, les peuples balkaniques avaient conservé leur indépendance de 1812 à 1876, le premier acte de l'Autriche-Hongrie, qui avait été chargée de surveiller les désirs de conquête de la Russie dans les Balkans, fut de réduire sous sa domination deux pays slaves. Il faut aujourd'hui défendre l'équilibre contre l'Autriche-Hongrie, et lui barrer le chemin de la mer Egée ; il faut que l'Autriche-Hongrie cesse d'être un Etat balkanique.

» L'amélioration de la situation créée par le Congrès de Berlin ne peut être obtenue que si la Bosnie et l'Herzégovine obtiennent une souveraineté complète ou tout au moins une demi-souveraineté, sous le contrôle de l'Europe. Les frontières de droit entre l'Autriche-Hongrie et les Balkans doivent rester la Save et le Danube.

» Si l'Autriche-Hongrie remplissait sa mission qui consiste à établir l'union d'une nation avec les populations romaine et slave, les Etats balkaniques pourraient s'y associer, mais non pas si elle veut y employer la violence. Cette entente pourrait régner du jour où l'Autriche-Hongrie considérera comme définitives les frontières qu'elle a eues jusqu'ici. »

Le ministre prie en terminant la Skoupchtina, au moment où divers événements décisifs se produisent dans le développement de la situation internationale et où il est nécessaire que le gouvernement serbe ait une entière liberté d'action, de lui exprimer sa confiance. Les paroles du ministre sont accueillis par plusieurs salves d'applaudissements.

M. Stoyan Novakovith déclare que la Conférence devra procéder à la révision du traité de Berlin et à l'émancipation politique de la Serbie vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. Il se prononce pour la création d'une Ligue balkanique et pour l'autonomie de la Bosnie.

Les ballons dirigeables aux Etat-Unis

Les Etats-Unis viennent d'acquérir leur premier dirigeable. La Commission de Fort-Myer a accepté et payé 30.000 francs environ à son inventeur le ballon établi par le capitaine Baldwi, du « Signal Corps ». Il est d'un volume assez réduit : l'enveloppe constituée par deux épaisseurs de soie séparées par du caoutchouc, mesure seulement 20 mètres de longueur. Le ballon porte à l'intérieur des balonnets compensateurs. Le moteur, qui réalise une force de 30 chevaux, est remarquablement léger : 60 kilogrammes seulement. Il est à 4 cylindres.

On a décidé d'établir à Fort-Omaha, dans le Nébraska, le quartier général du corps des aérostiers militaires. Le dirigeable *Baldwin* (dirigeable n° 1), y sera transporté incessamment et logé dans un hangar de 60 mètres de long sur 25 à 30 mètres de large et 20 mètres de hauteur.

Au point de vue de sa puissance militaire, on estime qu'il pourrait emporter de 30 à 40 obus de 30 livres, chargés en explosifs puissants dont il tirerait parti contre une flotte ennemie croisant dans les eaux de l'Union.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dimanche ont eu lieu les élections pour le renouvellement d'un tiers du Sénat, série sortante, qui comprend les départements allant de l'Orne à l'Yonne, plus Oran et l'Inde française Elle a déjà été renouvelée trois fois depuis l'origine du Sénat, le 8 janvier 1882, le 4 janvier 1891 et le 28 janvier 1900. Le nombre des sièges compris dans cette série est de 98. Lors du premier renouvellement, il ne comprenait que 75 sièges comme série sortante. La raison de ce fait était l'existence de 75 sénateurs inamovibles ; mais une loi du 9 décembre 1884 a supprimé les inamovibles par voie d'extinction et rattaché leurs sièges aux départements. C'est ainsi que la série renouvelable dimanche a recueilli 23 sièges. Ces 98 sièges ont été occupés depuis l'origine du Sénat, c'est-à-dire depuis trente-trois ans, par 281 titulaires, en y comprenant les sénateurs sortants, ce qui fait, en moyenne, trois titulaires par siège. Trois sénateurs sortants sont décédés ce sont MM. Bouilliez (Pas-de-Calais), Bataille (Puy-de-Dôme), et Haulon Basses-Pyrénées). Dix sénateurs sortants ne se représentent pas;

ce sont MM. Barrière (Puy-de-Dôme), Bouffier et Repiquet (Rhône), Rispal (Seine-Inférieure), Raquet et Froment (Somme), Chabrié (Tarn-et-Garonne), de Pontevoy et Parisot (Vosges), et Bezine (Yonne). En outre, de ces 98 sénateurs à nommer à raison du renouvellement, il y a à élire 5 sénateurs par suite de vacances survenue par décés dans les départements n'appartenant pas à la série sortante : Ain, Bouches-du-Rhône, Corse, et Lot. Au total, il y avait donc à élire 103 sénateurs.

Les résultats politiques

Ce sont les radicaux et radicaux socialistes qui sont les bénéficiaires du scrutin d'hier. Ils gagnent les sièges suivants sur les modérés : un dans le Puy-de-Dôme, trois dans le Rhône, un dans la Haute-Saône, un dans la Haute-Savoie, deux en Seine-et-Marne, un en Seine-et-Oise, trois dans la Somme, un dans le Tarn, deux dans la Haute-Vienne, un dans le Lot. Ils en perdent un dans les Vosges ; d'où, comme résultat final, 14 sièges gagnés.

Les républicains de gauche gagnent sur les modérés deux sièges dans les Basses-Pyrénées et un en Seine-et-Oise ; par contre, ils en perdent un dans la Seine-Inférieure.

Les socialistes indépendants gagnent deux sièges sur les radicaux socialistes, un dans le Var et un dans les Bouches-du-Rhône. Ils seront donc désormais cinq au Sénat.

Voici, d'autre part, la classification politique des 103 élus dressée par le ministère de l'intérieur :

Socialistes indépendants élus....	2
Radicaux et radicaux socialistes.	60
Républicains de gauche.....	27
Progressistes.....	9
Nationalistes et réactionnaires...	5
Total.....	103
19 gains dont :	
Socialistes indépendants.....	2
Radicaux et radicaux socialistes.	13
Républicains de gauche.....	4
Total.....	19

Petites Nouvelles

A la Chambre hellène, le président ayant annoncé que des coups de revolver avaient été tirés contre M. Clemenceau, l'assemblée a décidé d'envoyer au Président du Conseil des ministres de France une adresse de sympathie,

— La monnaie divisionnaire grecque va être prochainement retirée de France par le gouvernement hellénique.

— M. Allemane, député socialiste révolutionnaire, a proposé un ordre du jour à propos du vote récent de la Chambre sur l'amnistie.

— Le Ministre de la marine ira, le 12 janvier, à Rochefort pour visiter le port.

— M. Reille, député du Tarn, adresse au garde des sceaux une lettre pour l'aviser de son intention de l'interpeller à la rentrée. Il se plaint du retard qu'on apporte dans les poursuites intentées contre lui.

— Un prix du roi des Belges de 25.000 fr. sera décerné cette année à l'auteur du meilleur ouvrage sur la navigation aérienne.

CHRONIQUE LOCALE

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

Voici les résultats de l'élection sénatoriale du Lot.

Inscrits : 615. Votants : 608.

Ont obtenu : M. Pauliac, président du Conseil Général, ancien sénateur, radical : 438 voix. Elu.

Docteur Cassaignes, conseiller général de Puy-l'Evêque républicain indépendant : 132 voix.

Ce résultat proclamé à midi et demi, dans la salle du Conseil Général, par M. le président du Tribunal civil de Cahors, a été accueilli par des bravos et des cris de « Vive la République ! »

La victoire républicaine

Le résultat est celui que tous les républicains avaient prévu et désiré.

Le 3 janvier, M. Pauliac, a été élu sénateur du Lot. Ainsi, le parti républicain peut constater, en même temps que la faiblesse de ses adversaires, que par l'union de toutes ses forces, lorsque l'ambition ou l'intérêt ne guident pas les personnalités, son triomphe est certain dans le Lot.

Dans l'allocution qu'il prononça lundi matin, en ouvrant la séance du Conseil général, M. Cocula l'a dit en excellents termes.

Nous sommes heureux de la reproduire :

Messieurs,

Notre cher président, empêché par son indisposition à laquelle se sont ajoutées les fatigues de la journée d'hier, m'a chargé de vous exprimer toute sa reconnaissance pour le concours si empressé et si sympathique qu'il a reçu de vous au cours de cette période électorale. Il eût été heureux de venir lui-même donner à cette manifestation grandiose la signification qu'elle comporte : elle sera, en effet, un grand exemple et une grande leçon. C'est un nouveau verdict de cette justice immanente dont parlait Gambetta. Elle apprendra à tous que, sans la discipline, la démocratie ne saurait accomplir son œuvre réformatrice et civilisatrice.

Je suis sûr d'être votre interprète, en adressant aux délégués sénatoriaux qui sont venus hier à Cahors, comme aux groupements républicains dont ils émanent, nos chaleureuses félicitations et notre admiration pour leur belle conduite pendant la période électorale qui vient de se clore.

M. Cocula a très nettement exprimé les sentiments de tous les républicains qui ont fait balle sur le nom de Pauliac, donnant ainsi une juste et éclatante réparation à un chef distingué, victime des coalitions réactionnaires.

Souhaitons que cette union ait un lendemain, et qu'à l'avenir, tous ceux qui se réclament du programme nettement républicain n'accordent leur confiance qu'aux adversaires des compromissions et des coalitions réactionnaires.

Les délégués sénatoriaux républicains du Lot ont fait, dimanche, excellente besogne démocratique.

LOUIS BONNET.

Contact à éviter

Derechef, la feuille fait sienne la lettre de M. Pendaries à notre adresse.

Tout comme la première fois, la feuille oublie de faire suivre la lettre de nos observations.

Derechef, nous nous en félicitons sincèrement.

Et chacun se doute bien pourquoi...

L. B.

Au Cercle républicain radical

Dimanche soir, le Cercle radical avait organisé un punch en l'honneur de M. Pauliac et en l'honneur des députés, sénateur, des conseillers généraux et conseillers d'arrondissement radicaux du Lot.

Nombreux furent les amis qui répondirent à l'invitation. MM. Cocula, sénateur, Malvy, Bécays, députés, M. le Préfet et la plupart des conseillers généraux du Lot étaient présents.

M. Darquier, maire de Cahors, présidait cette fête.

Il prend le premier la parole et souhaite la bienvenue à tous les invités.

Il s'exprime à peu près en ces termes :

Discours de M. Darquier

Les membres du Cercle républicain ont cru de leur devoir d'organiser ce soir une manifestation en l'honneur des élus républicains du département ; et bien que cette manifestation s'adresse à tous les élus, je ne froisserai la susceptibilité d'aucun d'eux en affirmant qu'elle s'adresse surtout à M. Pauliac, qu'elle est destinée à fêter son succès, à marquer d'une façon toute particulière le scrutin triomphal d'aujourd'hui. *(Appl.)*

J'ose dire, messieurs, que ce scrutin peut être caractérisé, qualifié d'un mot. C'est un scrutin de clarté républicaine. Les trois arrondissements ont prouvé que lorsque nous sommes unis, il n'y a aucune force de réaction qui puisse être opposée à la masse républicaine. Ils ont prouvé que le coup de 1906 ne pouvait plus se renouveler, et la démonstration a été si claire que nous pouvons dire qu'aucun représentant des idées rétrogrades n'a osé affronter la lutte, puisqu'aussi bien, M. le Docteur Cassaignes s'affirmait républicain, fermement républicain.

Monsieur Pauliac, à qui j'adresse au nom des membres du Cercle, notre salut fraternel et nos félicitations les plus cordiales, a obtenu aujourd'hui la revanche éclatante d'un échec venu dans une époque de trouble et dû à la surprise. Devant cet homme dont le passé était d'une unité parfaite, dont la vie politique était faite de franchise et de loyauté, tout le monde s'est effacé ; le parti républicain a marché compact et uni, et la victoire, que dis-je, le triomphe nous a souri.

Que tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre, que tous ceux qui ont provoqué, préparé cette entente splendide soient remerciés : que le sénateur Cocula, les députés Malvy, Bécays, les conseillers généraux républicains soient loués, comme il convient. *(Appl.)*

L'effet moral du scrutin du 3 janvier 1909 aura une répercussion certaine et considérable sur les élections futures. Et si le Cercle républicain et celui qui parle aujourd'hui en son nom ont un vœu à émettre, c'est que, dans les luttes de demain, le même spectacle soit donné d'une concorde, d'une union parfaites, et que les éternels adversaires de la République s'aperçoivent encore que lorsqu'il s'agit du drapeau tout se tait : rancunes personnelles, ambitions impatientes, et qu'à l'heure du danger les cerveaux et les cœurs n'ont qu'une même pensée, qu'un même sentiment : le salut et la grandeur de la République.

Un tonnerre de bravos salue les éloquentes paroles du distingué maire de Cahors, président du Cercle.

M. le sénateur **Cocula**, au nom des invités, remercie le président et les membres du Cercle de leur invitation et de leur accueil si cordial.

Il excuse M. Pauliac qui, indisposé, a eu le vif regret de ne pouvoir répondre à l'invitation du Cercle.

M. Cocula exprime sa joie du succès triomphal de son ami Pauliac et de la belle leçon qu'il convient de tirer du scrutin du 3 Janvier. L'union complète de toutes les fractions des troupes républicaines aura un lendemain. C'est le sûr garant du succès dans les luttes futures.

Au milieu des applaudissements unanimes, M. Cocula lève son verre à M. Pauliac et à la libération de l'arrondissement de Cahors.

De tous côtés on prie les députés de Figeac et de Gourdon de prendre la parole.

M. **Bécays** dit qu'on a si bien parlé ; MM. Darquier et Cocula ont si bien exprimé ce que chacun pensait, que son ami Malvy et lui n'ont vraiment rien à ajouter. Il est heureux pourtant de remercier le Cercle radical de Cahors au nom des républicains de Figeac. Dans un magnifique élan les républicains des trois arrondissements ont collaboré à l'œuvre commune.

On a fait œuvre utile en revenant à la tradition d'un sénateur par arrondissement ; et en cela les électeurs de Cahors ont bien mérité du parti républicain tout entier. On s'en souviendra dans les luttes futures. M. Bécays lève son verre aux républicains de l'arrondissement de Cahors et à tous ceux qui ont collaboré au succès du parti (*Applaudissements prolongés.*)

M. **Malvy** déclare qu'avec ses excellents amis Bécays et Cocula il a été heureux de répondre à l'invitation du Cercle radical. Il remercie tous les membres de l'accueil si cordial qui est fait aux représentants républicains du département. Il se réjouit de l'élection de M. Pauliac, car cette élection a un double caractère : Elle implique l'approbation par les électeurs du programme de réformes étudiées en ce moment par le Parlement et en même temps elle prouve la force du pacte qui attribue un sénateur à chaque arrondissement. C'est l'intérêt du parti républicain de maintenir cette entente, car c'est l'union indissoluble contre laquelle les partis de [illegible] unis, dit-il, et souhaitons que dans quelque temps l'arrondissement de Cahors envoie au Parlement des représentants radicaux. En attendant les élus radicaux de Figeac et de Gourdon seront toujours heureux de rester à la disposition des républicains de l'arrondissement de Cahors. M. Malvy lève son verre à l'union des trois arrondissements (*Vifs applaudissements.*)

M. **Cocula** félicite ensuite M. le Préfet pour le bel avancement qu'il obtient, mais il lui exprime, pour son départ, les regrets unanimes des républicains du Lot. Il lui dit qu'on gardera de lui, ici, le meilleur souvenir (*Chaleureux applaudissements.*) Le vaillant sénateur lève également son verre en l'honneur de son vieil ami Costes, le président d'honneur du Cercle (*Vifs applaudissements.*)

M. le **Préfet** dit qu'il ne s'attendait pas à prendre la parole, mais il tient à remercier les membres du cercle du témoignage de sympathie qu'ils lui donnent ce soir et M. Cocula des paroles si aimables qu'il a prononcées. Il ne quitte pas sans regret le département du Lot où, avec les élus républicains, il a mené le bon combat. Il suivra de loin, et avec intérêt, les luttes prochaines et il espère pouvoir se réjouir des succès républicains qu'il entrevoit pour l'arrondissement de Cahors (*Applaudissements prolongés.*)

La soirée se poursuit ensuite au milieu de la plus vive cordialité entre tous les assistants : et c'est tard que l'on se retire, enchanté de la fête républicaine organisée par les membres du Cercle auxquels nous adressons de vives félicitations.

Appel aux planteurs de Tabac du Lot

A la suite des incidents que nous avons portés à votre connaissance à propos de l'appui que M. Darquier, maire de Cahors, donnait à la candidature de M. Girma fils, comme expert des tabacs, M. Darquier a écrit et inséré dans les journaux une lettre ouverte à laquelle nous n'aurions pas manqué de répondre, car elle soulève de la part des planteurs de nombreuses objections.

Mais des amis communs ont cru devoir s'interposer dans le double intérêt du parti Républicain et de la Fédération pour provoquer de part et d'autre des explications loyales et détruire un malentendu regrettable.

Dans une entrevue qui a eu lieu entre votre Bureau et M. le docteur Darquier, ce dernier n'a fait aucune difficulté de confirmer ce qu'il avait dit dans sa lettre, à savoir que l'appui qu'il donnait à la candidature de M. Girma n'avait aucun caractère d'hostilité voulue, systématique, préméditée aux volontés des planteurs ; que la situation dans laquelle il se trouvait cette année était fortuite, accidentelle et qu'il se plaisait à reconnaître légitime le droit des planteurs de choisir eux-mêmes leurs experts et que, s'il ne pouvait, pour les raisons très honorables qu'il nous exposait, se soustraire à une promesse, il acceptait le principe si souvent affirmé par vous de la désignation des experts par les planteurs.

D'autre part la vivacité de notre opposition à M. Girma était déterminée pour une large part par ce fait qu'il semblait résulter, de propos tenus par M. Girma, qu'il était hostile à l'esprit syndical et à la Fédération du Lot. M. Girma ayant écrit à notre Président la lettre ci-dessous où il proteste énergiquement contre ces imputations, nous avons cru pouvoir dans un large esprit de conciliation atténuer la vigueur de notre opposition.

***

Arcambal, le 29 décembre 1908

A Monsieur le Président de la Fédération des Tabacs à Cahors.

Monsieur le Président,

J'apprend que parmi les arguments que l'on a fait valoir pour empêcher ma nomination d'expert des tabacs, un des plus importants résiderait dans une soi-disant hostilité dont je serais animé à l'égard des syndicats des planteurs en général et de la Fédération du Lot en particulier.

Je tiens à protester énergiquement et publiquement contre une pareille imputation et à dire que, si une telle interprétation a pu être donnée à certaines de mes paroles, elle est complètement fausse.

Je suis planteur syndiqué des tabacs et dans l'avenir comme dans le passé, je ferai dans la mesure de mes moyens tous mes efforts pour la réalisation des revendications des planteurs.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

H. GIRMA.

***

Le bureau de votre Fédération a conscience qu'il a fait tout son devoir ; il affirme qu'il n'a été guidé dans toute cette affaire que par le souci de défendre vos droits et il estime même que cet incident aura été pour lui une heureuse occasion de les affirmer encore une fois et de prouver qu'il n'hésitait pas à les soutenir, même contre ses amis.

Experts de tabac

Voici la liste des experts nommés pour la récolte de 1909.

MAGASIN DE CAHORS

1re Commission

MM. Sers, de Douelle, chef de table.
Capmas, de Lagardelle.
Cossé, de Regourd, (pesées).
Pillat, de Pradines, (suppléant).

2e Commission

MM. Berrié, de Prayssac, chef de table.
Sirven, de l'Hospitalet.
Francoual, de Saint-Sulpice (pesées).
Gouygou, de Strenquels (suppléant).

3e Commission

Bénays, de Montcuq (chef de table).
Ayral, de Larnagol.
Conquet, de Larroque-des-Arcs (pesées).
Delfau, de Sénaillac (suppléant.

MAGASIN DE SOUILLAC

Commission unique

MM. Couderc, de Cénevières, chef de table.
Moureau, de Pinsac.
Delpy, de Souillac (pesées).
Girma fils, d'Arcambal (sup.)

Secours mutuels

Dans sa dernière séance, la société de secours mutuels de la Compagnie des Sapeurs pompiers de Cahors a procédé à la nomination de son bureau pour 1909.

Ont été élus :

Président : M. le capitaine Ausset.
Vice-président : M. Marty.
Trésorier : M. Mispoulié.
Secrétaire : M. Bercegol.
Assesseurs : MM. Troussel Antoine et Sor André.

Avenir Cadurcien

Nos jeunes musiciens de l'excellente fanfare, l'Avenir Cadurcien, ont donné vendredi, jour du 1er de l'an et dimanche, deux concerts publics sur les Allées Fénelon.

Avant le concert, la jeune Société de tambours et clairons a parcouru les rues de notre ville aux sons d'un entrainant pas redoublé.

Le public a accueilli par de vifs bravos unanimes clairons et tapins.

Félicitations à tous et à leur dévoué directeur.

Conseil général du Lot

Le Conseil général du Lot s'est réuni lundi matin en session extraordinaire, sous la présidence de M. Cocula, vice-président.

Tous les conseillers généraux étaient présents :

En ouvrant la séance, à 10 heures, M. Cocula prend la parole et prononce une excellente allocution que nous publions d'autre part.

Le discours de M. Cocula est accueilli par des marques de vives approbations.

Le Conseil décide ensuite de se réunir dans les commissions.

La séance est levée à 11 heures et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

Séance du 4 janvier 1909
(après-midi)

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Cocula, vice-président.

Le Conseil général aborde la discussion relative à la construction du réseau des tramways dans le département.

Lecture est donnée du projet.

Aussitôt après, la discussion s'engage.

M. *Talou* demande le renvoi à la commission pour fixer les propositions fermes qui doivent être faites.

M. *Malvy père* fait observer que le budget est en déficit, que la situation financière du département est obérée ; quant à lui, il ne veut pas de centimes additionnels.

M. *Malvy fils* demande si oui ou non on veut voter un emprunt pour la construction d'un réseau de tramways.

M. *Larnaudie* dit que des ressources sont évidemment nécessaires pour cette construction : en raison du déficit du budget, on est acculé à la nécessité de l'emprunt.

M. *Talou* demande à nouveau que la commission se réunisse pour fixer les propositions à faire : il n'y a aucun rapport concluant, il n'y a rien de précis.

M. *Malvy fils* maintient sa motion : oui ou non veut-on recourir à l'emprunt.

Il n'est pas, dit-il, hostile au projet de création d'un réseau de tramways, mais il ne veut pas que des charges nouvelles pèsent sur les populations rurales déjà si grevées.

Il estime qu'il serait plus prudent, avant de voter des centimes additionnels, d'attendre le vote de la loi sur l'impôt sur le revenu qui dégrèvera les populations.

Pour l'instant, les charges sont trop lourdes : il ne votera pas les centimes additionnels.

M. *Pendaries* dit que la création d'un réseau de tramways est nécessaire : il y aurait avantage pour les populations.

M. *de Monzie* ne croit pas à la nécessité d'un emprunt.

M. *Malbec* croit que les avantages que les populations retireraient de la création d'un réseau de tramways compenseraient largement les charges qu'elles supporteraient.

Ce ne sont pas 5 ou 6 francs d'impôt de plus qui rendront plus lourdes, les charges fiscales des populations. La création des tramways aurait de grands avantages.

M *Pendaries* dit que pour avoir des tramways, il faut créer des ressources. Il votera l'emprunt.

M. Talou soutient qu'en dehors de l'emprunt, il serait peut-être possible de trouver des ressources nouvelles.

Il croit qu'en faisant appel au concours des communes intéressées, celles-ci voteraient des contributions. Il faudrait, avant tout, éviter tout emprunt.

La discussion se poursuit : MM. Pendaries, Larnaudie, Talou, de Monzie, Malvy père, présentent diverses observations.

M. Malvy fils dépose une motion tendant à l'ajournement de la question jusqu'au vote du projet de loi sur l'impôt sur le revenu.

M. Rey dit que si on veut la fin, il faut les moyens. Il est partisan du vote de l'emprunt ; la situation des agriculteurs est bonne : ce n'est pas quelques centimes qui doit arrêter le Conseil général dans son œuvre.

Aussi avant de voter, il demande que l'on fasse connaître un réseau primaire, et qu'on dise la dépense qui résultera de la construction d'un réseau ainsi que le nombre de centimes.

M. Talou dépose la motion suivante : « Le Conseil général veut-il, oui ou non, recourir à l'emprunt et bien qu'à l'emprunt pour la construction du réseau de tramways ».

M. Malvy fils retire sa motion d'ajournement et se rallie à celle de M. Talou.

La motion de M. Talou est mise aux voix.

Le scutin public est demandé.

Ont voté : Oui : MM. Pendaries, Relhié, Cadiergues, Loubet, Rey, Larnaudie, Cassaignes, Delpon, Cocula, Alayrac, Costes, Malbec, Murat, Margis.

Ont voté : *Non* : MM. Fontanilles, Peyrichou, Calmon, Combarieux, Longpuech, Couderc, Malvy père, Larnaudie, Malvy fils, Boyer, de Monzie, Talou.

Par 14 voix contre 12, le principe de l'emprunt est voté.

M. Cadiergues soumet ensuite au Conseil la liste des subventions allouées aux sociétés, comices et syndicats agricoles.

Acte est donné.

M. Murat fait connaître que des réparations sont nécessaires à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Figeac.

Le montant de la dépense sera de 967 francs.

Adopté.

La séance est levée à 5 heures 1/2 et renvoyée à 8 heures du soir.

Séance de nuit

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. Cocula.

Sur la proposition de M. *Delpon*, le Conseil émet un vœu tendant à ce que le ministre des travaux publics prenne en considération une étude de lignes ferrées faite par un compatriote, M. Pech.

M. *Pendaries* donne lecture d'une lettre du représentant de la Compagnie générale des tramways par laquelle cette compagnie accepte d'étudier le projet relatif à la création d'un réseau départemental.

Il donne lecture du tracé proposé en principe.

Ligne A. — Ligne de Castelfranc à Gourdon, avec embranchement sur Fumel, par Salviac et Cazals.

Ligne B. — Ligne de St-Céré à Figeac, par Leyme, Lacapelle-Marival, Fons, Camburat et Lissac.

Ligne C. — Ligne de St-Céré à Souillac, par Gramat, Payrac, avec embranchement sur Gourdon.

Ligne D. — Ligne de Gourdon à Le Bourg, par St-Clair (gare), St-Germain, Labastide-Murat, Livernon, Assier et Le Bourg.

Ligne E — Ligne de St-Céré à Castelnau, par Gramat, Labastide, Lauzès, Vers, Lamadeleine, Cahors et Castelnau.

Ligne F. — Ligne de Figeac à Cahors, par Conduché et la vallée du Célé.

Ligne G. — Ligne de Cahors à Limogne, par Conduché, avec embranchement sur Villefranche, Caylux.

Ligne H. — Ligne de St-Céré à Bagnac, par Latronquière, avec variante.

Ligne I. — Par St-Céré, Latronquière, Gorses, St-Médard, Montet et Bouxal, La Vitarelle, Ste-Colombe, Cardaillac et Fourmagnac.

Le projet ci-dessus est adopté.

Le Conseil Général est appelé ensuite à discuter le projet relatif à la création de ressources pour l'entretien des chemins de grande communication.

Une somme de 180.000 fr. est nécessaire pour cet entretien.

M. *Pendaries* propose pour trouver ces ressources, de relever le tarif des journées de prestation 1 fr. 25 au lieu de 1 fr.

M. *Delpon* estime que ce relèvement est un impôt nouveau, il propose de renoncer à l'abandon fait aux communes de la 1/2 journée de prestation, c'est-à-dire des 1.000 fr. alloués à chaque canton comme subvention supplémentaire pour l'entretien des chemins.

Cette suppression ne serait que pour 4 ans.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Delpon, Malvy fils, Larnaudie, de Monzie, Calmon, Talou.

M. Pendaries maintien les conclusions de la Commission tendant à l'augmentation des journées de prestation.

M. Costes déclare qu'il ne veut pas d'impôt nouveau.

La motion de M. Delpon est mise aux voix.

Le scrutin public est réclamé.

Ont voté *pour* la motion de M. Delpon :

MM. Calmon, Cocula, de Monzie, Longpuech, Delpon, Cadiergues, Loubet, Larnaudie, Alayrac, Malvy père, Malbec, Costes.

Ont voté *contre* : MM. Margis, Boyer, Murat, Peyrichou, Pendaries.

La motion de M. Delpon est votée.

M. *de Monzie* propose l'ajournement d'une demande de crédits pour réparations à la prison de Figeac.

Renvoyé à la session d'avril.

Un crédit de 1000 fr. est demandé pour l'aménagement d'un logement à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Cahors : avis favorable.

M. *Cadiergues* donne communication des subventions pour les constructions scolaires. Acte est donné.

L'ordre du jour est épuisé : mais avant de lever la séance, M. Cocula, se faisant l'interprète du Conseil général dit les regrets de l'Assemblée départementale de voir le Préfet quitter le département du Lot.

Il exprime à M. Lerebourg tous ces regrets en même temps que ses plus vives sympathies.

M. le Préfet remercie très chaleureusement et dit à son tour les regrets qu'il éprouve en quittant le département du Lot. Il aurait voulu rester plus longtemps, et si sa demande de partir du Lot était à refaire il ne le ferait pas.

Quoi qu'il en soit, il emporte du Lot un excellent souvenir : il n'oubliera jamais son court passage chez nous où il aurait tenu à rester jusqu'aux élections législatives, pour collaborer encore à l'œuvre républicaine.

Au moins, il aura eu la joie d'avoir assisté au triomphe républicain du 3 janvier, ce qui le consolera de l'amertume du départ.

De vifs bravos saluent les paroles de MM. Cocula et Lerebourg.

Et la séance est levée à 10 heures.

La session extraordinaire est close.

Classe 1886

Les hommes de la classe 1886 sont informés que, conformément à la décision prise l'année dernière, le banquet annuel aura lieu, cette année, le samedi 30 janvier prochain à 7 heures du soir. L'hôtel sera ultérieurement désigné.

P.-S. — Prière de vouloir bien adresser l'adhésion, avant le 24 janvier, à M. Planacassagne, garçon de bureau à la mairie de Cahors.

Le prix du banquet est fixé à 3 fr.

Les obsèques de M. le Dr VALETTE auront lieu le mercredi 6 janvier, à 9 heures 3/4 du matin. Les amis et connaissances qui auraient été oubliés, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Commissariat de police

Notre compatriote, M. Garrigues, ex sous-officier au 7e de ligne, reçu au dernier concours des commissariats de police, est nommé commissaire de police à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

Ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux de boucherie abattus pendant le mois de décembre 1908 pour la consommation de Cahors :

Bœufs,	92 pesant	60.813	kilos.
Vaches,	9 —	3.837	—
Veaux,	117 —	10.546	—
Moutons,	469 —	15.523	—
Porcs,	58 —	9.800	—
Total.	745 —	100.519	—

Chevaux et mulets, 14 ; ânes, 2.

Tribunal correctionnel

Audience du 4 janvier 1909

REBELLION ET OUTRAGES

Le sieur Valette J. B., 66 ans, s. p. de Sénaillac, est inculpé de rebellion et d'outrages envers le commis de culture de Cabrerets, M. Richard. 15 jours de prison.

VOL DE CHÊNES

Une dame Besse, 40 ans, ménagère à Luzech est inculpée de vol de 3 chênes : 2 jours de prison (loi de sursis).

VOL DE TRUFFES

Le nommé Gaillard Guillaume 41 ans, terrassier à Cahors, est inculpé de vol de truffes : 15 jours de prison (loi de sursis).

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 4 Janvier, 1 h. 34 s.

L'élection de M. Clemenceau

M. Clemenceau est arrivé à Paris à 11 heures ; il a été reçu à la gare par MM. Maujan, Lépine et de nombreux amis qui l'ont félicité de son élection.

Le cataclysme Sud-italien

Dans le sauvetage des survivants de la catastrophe, les Italiens ont sauvé 12.270 personnes, les Russes 8.400, les Anglais, 3.210, les Français 1.600, les Allemands 900.

Les troupes ont capturé hier une bande de 200 pillards.

***

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 5 janvier, 1 h. 43 s.

Conseil des ministres

Dans sa séance de ce matin, le Conseil des ministres a décidé de déposer dès la rentrée des Chambres un projet d'amnistie relatif aux événements de Draveil et Vigneux.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a exposé la situation des affaires extérieures notamment en Orient.

Il a communiqué ensuite les instructions qu'il a envoyées au ministre de France à Tanger pour le prochain voyage à Fez du nouveau Sultan.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Luzech

Bain forcé. — Vendredi dernier, des plaisants ou des malveillants, après s'être servis du batelet de M Delbreil, le laissèrent aller à la dérive. Entraîné par le courant, très fort à ce moment, où le Lot avait grossi, il serait inévitablement perdu si le crochet de la chaîne d'attache ne s'était fixé à un rocher du fond de la rivière, arrêtant ainsi l'embarcation.

MM. Marieu et Moles, qui allaient extraire de la pierre, route de Caïx, vers huit heures du matin, voulurent, montés sur une autre barque, saisir le batelet en péril. En tirant sur la chaîne pour détacher le crochet, M. Moles, par suite d'un brusque contre-coup, fut précipité dans l'eau très froide.

Excellent nageur, M. Moles put, après le plongeon regagner la barque et la rive et rentrer chez lui, où il fut immédiatement soigné.

Ce bain forcé, malgré la rigueur du temps, n'entraînera heureusement aucune suite désagréable et nous félicitons bien vivement M. Moles de son courage et de son sang-froid.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Accident. — Un accident qui aurait pu être très grave, est arrivé dimanche 3 janvier, à 5 heures du soir en gare de Bretenoux Biars. L'omnibus de M. Pradel, voiturier à Beaulieu, stationnait dans la cour de la gare.

Le conducteur s'était éloigné un moment. Soudain, les deux chevaux, effrayés par on ne sait quoi, se précipitèrent sur la barrière, la renversèrent et entraînèrent la voiture sur la voie au moment où le train d'Aurillac arrivait en gare. Le mécanicien ne put arrêter la machine à temps et les deux chevaux tamponnés, ont été traînés sur un parcours de plusieurs mètres et tués. Tout l'accident s'est borné là, car par le plus heureux des hasards, personne ne se trouvait en ce moment dans la voiture.

Figeac

La question de l'éclairage électrique. — On sait que l'action intentée par la ville de Figeac à M. Grange, directeur de l'usine électrique de Capdenac, et relative à l'eclairage de la ville par l'électricité, devait venir le 15 décembre devant le conseil de préfecture du Lot.

Elle a été remise à une audience ultérieure, mais prochaine.

Cambriolage. — Ces jours derniers, l'étable de M. Descrozailles, propriétaire à Tombebiau, banlieue de notre ville, a été cambriolée par un individu encore inconnu. Il serait à désirer que les objets nombreux qui ont été soustraits amènent la découverte de l'auteur de ce larcin.

Anglars

Accident. — Un triple accident qui aurait pu avoir des suites très graves, est arrivé à Anglars le 2 janvier.

La jeune Louisa Mazet âgée de 12 ans environ, nettoyait le dessus d'une cheminée, pendant l'absence de sa mère et surveillait, en même temps, son petit frère âgé de 4 ans et la fillette d'une voisine Gabrielle X... âgée de 5 ans.

Parmi les objets qu'avait descendus la fillette pour essuyer la tablette de la cheminée se trouvait un paquet contenant près de 500 grammes de poudre de mine. Les enfants, ignorant le danger qu'ils couraient, jetèrent un peu de poudre dans le feu et trouvant, selon l'enfantine expression de l'un deux : « que ça faisait joli » y jetèrent tout le paquet à la fois.

La poudre, qui heureusement n'était pas comprimée, déflagra immédiatement remplissant la maison de fumée et brisant 4 carreaux de vitre situés à l'étage au-dessus duquel s'était produit l'accident.

Les enfants entourés de flammes sortirent en criant au secours et se précipitèrent dans la maison de la veuve Bos, âgée de 80 ans et grand'mère de la petite Gabrielle.

Cette pauvre femme ne trouva rien de mieux pour éteindre ces pauvres enfants, que de leur jeter dessus quelques seaux d'eau qu'elle avait heureusement sous la main.

La fillette Louisa la plus atteinte, car elle avait essayé d'éteindre son frère et sa voisine, a d'assez graves brûlures aux mains et à la figure. Son petit frère est également brûlé aux mains et à la figure, mais moins gravement, la petite Gabrielle n'a que de légères brûlures aux mains et au cou.

Les yeux d'aucun de ces enfants ne sont atteints.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Barreau. — Le tableau de l'ordre des avocats est ainsi composé pour l'année 1909 :

MM. Paul Alibert, bâtonnier ; Albert Lachièze, Henri Devaux, Ferdinand Pebeyre, Henri Serres, secrétaire.

Syndicat de la région de Gourdon. — Les membres du Syndicat agricole de la région de Gourdon sont informés que l'installation du syndicat sera complètement terminée le 7 janvier prochain, jour de foire à Gourdon.

Le bureau de la chambre syndicale, s'étant mis en rapport avec les meilleures maisons, sera en mesure, pour toutes marchandises de première qualité et dans les conditions les plus favorables de bon marché, de satisfaire aux demandes qui lui seront adressées.

Les sociétaires trouveront au siège de la société (maison Vialle, Arbre-Rond), tous les renseignements utiles sur la nature et le dosage des divers engrais à employer.

L'association fera en outre gratuitement l'analyse calcimétrique des échantillons de terre qui lui seront fournis.

Le Président de la chambre syndicale.
Paul BARRÈRE.

Crédit agricole. — La caisse locale de crédit agricole mutuel de la région de Gourdon commencera ses opérations le 7 janvier prochain.

A partir de cette date, toutes les demandes de crédit devront être adressées à M. le President du conseil d'administration, au siège de la société, Maison Vialle, Arbre-Rond, à Gourdon.

Il sera répondu dans la huitaine, après examen des demandes par le conseil d'administration.

Labastide-Murat

Un danger public. — Nous apprenons que l'administration des ponts et chaussées va faire exécuter des travaux d'élargissement sur le chemin d'intérêt commun numéro 2, dans la partie située en face le parc du château. Il n'est que temps.

A cet endroit, une petite murette bordant la mare assez profonde, menace de s'écrouler. Un peu plus bas, sur une longueur d'environ 50 mètres, d'autres éboulements sont à craindre sous la poussée de la route et l'action des pluies. On se demande même comment il n'est pas encore survenu d'accident. Par hasard, assurément, car si deux lourds véhicules s'étaient croisés sur ce point, nul doute que le terrain ait cédé.

A la suite de plusieurs éboulements qui s'étaient produits, l'administration fit faire plusieurs barrages. Pourquoi, en prévision d'accidents qui pourraient survenir, n'en fait-elle pas établir d'autres aux deux endroits les plus dangereux. Pour la recurité publique, nous appelons l'attention de l'administration sur ce point.

Bibliographie

Un gros événement littéraire : la publication dans les *Annales* des Mémoires inédits de François Coppée. Le premier chapitre, consacré à ses années d'enfance, est exquis ; c'est une des choses les plus fraiches et les plus touchantes que le poète ait écrites. A lire, dans le même numéro, de piquantés observations de Jules Huret sur la politesse allemande ; une étude sur la renaissance du Caveau, avec de jolies chansons anciennes et modernes, des articles d'actualité d'Auguste Dorchain, Yvonne Sarcey, Henri de Parville ; enfin, de beaux sonnets de Silvain, de la Comédie-Française, spirituellement présentés au lecteur par M. Jules Claretie.

Partout : 25 centimes.

Mon Dimanche a exécuté cette semaine un reportage sensationnel : il a interviewé... un sac de bonbons ! C'est son éminent collaborateur M. Miguel Zamacoïs — l'auteur célèbre des « Bouffons » — qui a recueilli les déclarations des bonbons... ensachés et croyez que ces révélations sont spirituelles amusantes, en un mot : « à croquer ! » Mais il est des lecteurs que séduisent les fortes émotions : ceux-là seront servis à souhait en lisant, dans le numéro de *Mon Dimanche*, cette tragique « Affrologie » qui s'intitule : « Chambre close » et s'achève, d'ailleurs, le mieux du monde. Toujours dans le même numéro de cet extraordinaire *Mon Dimanche*, unique pour la variété, la gaieté, l'intérêt de ses articles vous trouverez un conte exquis de Pierre Mille : « Le flacon de kirsch », de curieuses révélations de Labadi-Lagrave sur « Les Billets de Banque mortels », une amusante fantaisie : « Optez, Mesdames, jupes ou culottes », de très précieux renseignements sur « la Pharmacie a la maison », une page pleine de jeux et de belles histoires « pour les enfants » ; un « grand concours » avec nombreux et superbes prix ; plus de « soixante articles illustres. » De plus *Mon Dimanche* annonce un « extraordinaire concours » ouvert à tous et à toutes, et doté de plus « de deux millions de prix. » Nous aurons occasion d'en entretenir à nouveau nos lecteurs. *Mon Dimanche* paraît *chaque vendredi* et ne coûte que *dix centimes*. Demandez-en des numéros spécimens *gratis* et *franco*, à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris Ier.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 3 Janvier 1909.

Daniel Lesueur : le meurtre d'une âme. — Fernand-Lafargue : L'Hostie — Capitaine Danrit : Robinsons sous-marins. — Constant Améro : Le sort de Loulette. — Variétés : Notes d'élégance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr. un an 18 fr.

On peut **s'abonner sans frais** dans tous les bureaux de poste.

LA VIE HEUREUSE

La *Vie Heureuse* peut se classer parmi les meilleures revues littéraires. Ses collaborateurs sont choisis parmi les écrivains les plus appréciés d'un public difficile et raffiné. Faut-il rappeler les pages signées G. d'Houville, J.-H Rosny jeune, Tristan Bernard, René Boylesve, Mandelstamm, etc., publiées en Novembre et en Décembre ?

A côté d'articles illustrés, d'admirables photographies documentaires ou de merveilleux dessins des grands maîtres, la *Vie Heureuse*, de jour en jour plus littéraire, plus instructive, plus amusante, publie dans chaque numéro, un roman choisi parmi ceux qui passionnent tous les âges, et au moins une nouvelle ou une comédie signée d'un auteur en vogue.

Ainsi, la *Vie Heureuse*, revue qu'il faut lire si l'on veut être mis, rapidement et de façon complète, au courant de tout ce qui mérite d'occuper l'opinion publique, devient de plus en plus la publication favorite de ceux qui aiment à lire.

Sommaire du numéro de décembre : Miss Dowe. — Histoire de la toque. — Les Congrès de Genève. — Les Interprètes de Sardou. — La Bonne galette. — Chronique du mois, par Franc-Nohain, Timmory, Adrien Vély, Léo Marchès, illustrée par Fabiano, Morin, Mirande, Boutet, de Monvel. — Une princesse indoue joue la comédie au château de Chaumont. — Mme Juliette Adam. — Mme Gabrielle Reval, Mme Claude Ferval. — Les Camées. — Le Chien, nouvelle, par Mandelstamm, illustrée par Capy. — Théâtre, par H.-L. de Péréra. — Les pierres précieuse. — Notre enquête sur l'avitaion. — Mme Arvède Barine. — La Maison de retraite des artistes lyriques. — La science et nous. — Un Lad chez les duchesses.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 2 janvier

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Commandant Paul Renard, l'année aéronautique. — Charles Gounod, lettres inédites, publiées par M. André Beaunier (II) (*fin*). — Jean-Louis Vaudoyer, la bien-aimée * (IV). — André Chaumeix, M. Francis Charmes. — Pierre Blanchon, la jeunesse de Fromentin. — Robert Vallery-Radot, Jean Lailler, Poésies. — Jean Lionnet, les livres.

Les faits de la semaine. — Revue des revues — La Vie mondaine.

* Published 2 January 1909. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 1905 by Jean-Louis Vaudoyer.

PARTIE ILLUSTRÉE

Lettres inédites de Gounod : Charles Gounod.

La Jeunesse de Fromentin : Portrait de Fromentin par lui-même.

Les Morts : Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux primat d'Aquitaine, mort subitement à Chambéry, le 20 décembre 1908, dans sa soixante-dix-huitième année.

Aviation : Le record de la hauteur. — Au salon international de l'aéronautique. Ce que pensaient nos ancêtres de l'aviation. Une locomotive aérienne.

A propos du premier salon international de l'aéronautique : La marche de la science. « Ce que deviendra le monde quand nous seront plus vieux. » Caricatures anglaises (1860).

A l'Académie française : M. Francis Charmes, directeur de la *Revue des deux Mondes*, sénateur, dont la réception a l'Académie française aura lieu le jeudi 9 janvier 1909.

Actualités : M. Deuche, président de la Confédération suisse, élu le 17 décembre 1908. — M. Adolphe Euchen-Iéna, philosophe allemand, qui vient d'obtenir le prix Nobel.

Statue : Le monument de Frédéric Mistral

Les manifestations de l'école de médecine de Paris : Entrée de la garde républicaine à la Faculté de médecine. — Un groupe de manifestants.

L'instantané, partie illustrée de *la Revue hebdomadaire*, tirée chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Nos Lectures

REVUE NATIONALE ILLUSTRÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Sommaire du N° 14 du 3 Janvier 1909

Procédé de discussion, Christophe. — A bâtons rompus, Le Détective. — Pergabla Bill Sharp. — Le Gui (poésie), Amélie Mesureur. — La Terre (poésie), Georges Casella. — Les cloportes, Paul Bonhomme. — L'Empereur est-il fou ? Emile Hinzelin. — L'Ennui à Sainte-Hélène, Paul Frémeaux. — Le coin où l'on rit, Le Domino Vert. — L'inguérissable (Mélodie) Poésie de Charles Dumas, Musique de Louis Dumas. — Indigent! Edouard Petit, — L'Esprit des autres, Le Fureteur. — Coquilles et bévues, Léon Robelin. — Mes Memoires, Camille Flammarion. — Si la guerre éclatait, Général Pédoya. — Qu'y a-t-il sous nos pieds ? G. Renaudot. — Le Jour des rois, Pierre Corrard. — Musique, Troicoup. — Le Destin de Madame Steinheil dévoilé, Mona Heremsia. — Reconnaissance filiale, Pasteur. — Le Théâtre, P. C. — Les Poteaux télégraphiques qui chantent, Cunisset-Carnot. — Les Sports, Paul Champ. — Le Chien des Baskerville Conan-Doyle.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat, à l'adresse de **Nos Lectures**, 26, rue Racine, Paris.

France, 6 fr. par an. Union postale, 10 fr. par an.

Le N° 10 centimes. — Envoi n° Spécimen sur demande affranchie.

Sommaire du Monde illustré

Au début de l'année nouvelle, dans son numero portant la date du 2 janvier 1909,

Le Monde illustré

en offrant ses souhaits à ses nombreux lecteurs, leur expose les innovations dont ils auront à bénéficier : d'abord, de nouvelles chroniques, dues à MM. HUGUES LEROUX et NOZIÈRE et par suite de la mort D'HIPPOLYTE LEMAIRE, le titulaire apprecié de la critique dramatique, un nouveau collaborateur M. MARCEL BALLOT, appelé à lui succéder dans cette rubrique.

Ensuite, la continuation de la publication des *Romans primes* qui ont obtenu un si vif succès, ainsi que celle de *Nouvelles* et *Contes* des écrivains les plus en renom.

Enfin, répondant au désir d'un nombre considérable d'abonnés, la création d'une *chronique de Britge* consacrée à ce jeu qui fait toujours fureur dans toutes les sociétés.

Le premier numéro de l'année nouvelle est, d'autre part excessivement intéressant, en raison du nombre d'actualités dont il a eu à s'occuper cette semaine.

Voici : *L'agression contre le Président de la République ; Les incidents du quartier Latin*, et les *Manifestants devant la faculté de Médecine, repoussés par la police* ; puis, à propos du *Tremblement de terre de Sicile*, des *vues de Catane* et de *Messine*, les deux villes qui ont été le plus terriblement éprouvées par le désastre.

A l'occasion de l'inauguration d'un *monument à Jules Janin*, c'est encore un très curieux article plein d'anecdotes et de souvenirs, puis, tout à fait de saison, à l'époque de l'exode vers les contrées méridionales, les *Villégiatures d'écrivains sur la Côte d'Azur*, avec charmantes et pittoresques illustrations.

LA NATURE, *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré*, Masson et Cie, éditeurs, 120 boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1857, du 26 décembre 1908.

Eclipse de Lune du 7 décembre, par Lucien Rudaux. — Le rhinocéros blanc du Bahr-el-Gazal, par E. Trouessart. — Les ressources houillères des Etats-Unis d'Amérique, par Ed. Lozé. — Le chemin de fer métropolitain de Paris, par E. de Loyselles. — La question de Panama, par A. Troller. — Académie des sciences ; séance du 21 décembre 1908, par Ch. de Villedeuil. — Le cyclisme nautique, par R Villers.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

LA HERNIE

La Méthode " CLAVERIE " de Paris est la seule qui doit être adoptée pour Soulager et Guérir cette infirmité.

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris.

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien, dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde.

Aussi c'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue, assurés qu'ils sont de trouver, grâce à l'application de ses merveilleux appareils **brevetés, imperméables et sans ressort**, et aux conseils de sa haute experience professionnelle, un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de **Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes**, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE qui recevra les malades, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

FIGEAC, Vendredi, 15 Janvier, **Hôtel des Voyageurs.** (Villa).

CAHORS, Samedi, 16 Janvier, **Hôtel des Ambassadeurs.**

Lire le **« Traité de la Hernie »**, ouvrage de 150 pages et 200 gravures, où cette belle découverte est clairement expliquée et que **M. CLAVERIE** (234, faubourg Saint-Martin, à Paris), envoie gratuitement et discrètement sur demande.

Bulletin Financier

Paris, 4 janvier.

La Bourse inaugure l'année dans d'assez bonnes conditions.

Le marché qui était très ferme au début s'est un peu alourdi en séance. Les affaires ont été calmes.

La Rente française passe de 96,82 à 96,87.

Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 72,40, le 1896 à 70, le 5 0/0 nouveau à 100,02 et le Consolidé à 86.

L'Extérieure espagnole se traite à 97,15 ; l'Italien à 104,15, le Portugais à 60,25 et le Turc à 93,35.

Le Lyon a 1368 est le seul chemin français coté à terme.

Nos établissements de Crédit sont fermes. La Banque de Paris ss négocie à 1555 et la Société Générale à 667. Ces deux établissements placent actuellement avec succès les obligations du Port de Rio-Grande-do-Sul. On nous a signalé le passage à St-Vincent (Cap Vert), le 8 décembre à destination de Rio-Grande-do-Sul, d'une forte drague à godets et de trois chalands d'une capacité de 200 à 350 mètres cubes, remorqués par le « Poelzée » et le « Zuiderzee. »

La Compagnie Française du Port de Rio-Grande-do-Sul a fait partir le 24 décembre à même destination une nouvelle drague tèrs puissante Brabant à succion et à refoulement.

Ce matériel, construit avec les derniers perfectionnements modernes, va permettre de pousser tèrs activement les travaux.

La Banque de France clôture à 4215 et le Crédit Lyonnais à 1210.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal

Tous Enthousiasmés à Cahors

Il n'est pas de mots pour dépeindre l'enthousiasme de tous ceux qui sont soulagés et guéris par les Pilules Foster pour les Reins. Tout ce journal ne suffirait pas à publier toutes leurs attestations ; c'est que le mal de reins est universel et jusqu'à présent tous les traitements connus restaient presque toujours inefficaces.. M. H. Drouilles, 10, rue du Portail-Alban, à Cahors nous dit : « A la suite d'une inflammation d'intestins, il m'était resté une grande irritation du côté de la vessie. Mes digestions étaient très difficiles ; j'éprouvais une sensation de pesanteur très pénible tout autour de la ceinture mais principalement au niveau des reins. J'étais souvent dans l'impossibilité de me courber et comme je souffrais aussi bien la nuit que le jour, le matin en me levant j'éprouvais une grande fatigue qui me causait quelquefois des éblouissements et aussi de violents maux de tête.

» Ces malaises me désolaient depuis deux ans quand on me parla de l'efficacité des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la pharmacie Orliac, à Cahors. Dès que j'eus commencé le traitement, mes douleurs de reins se mirent à diminuer ; puis l'appétit me revint ; mes digestions étaient meilleures ; aussi je ne tardai pas à éprouver un bien-être qui m'était inconnu depuis longtemps. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. » On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 11

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région parce qu'elle est :

La mieux approvisionnée
la mieux organisée
la meilleur marché

expédie dans tout le département des produits rigoureusement purs sortant des meilleures maisons : Poulenc, Dausse, Bayer, etc., ou préparés par le pharmacien lui-même d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Huile de Foie de Morue Ambrée Vierge

de John Sthevens, provenance directe de Bergen (Norwège) en fûts cachetés.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile Ambrée Vierge obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur âcre et forte des autres Huiles de Foie de Morue obtenues par expression, **à une température élevée, des foies putrifiés, pour en augmenter le rendement** et la livrer à des prix dérisoires de bon marché, après mélange avec des huiles végétales.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaïnes, ni alcaloïdes, ni les produits d'altération des foies putrifiés.

L'Huile de John Sthevens, dépourvue de saveur âcre et forte, est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore, etc..., en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex de 1908, d'après les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot, professeur de pharmacie galénique de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons notre Huile dernière pêche et de provenance directe.

DÉPOT DE

l'Huile de Foie de Morue Soëtenaëy

extraite des foies de Morue frais et stérilisée à l'autoclave. Expédiée directement de Hammerfest, Norwège, en bouteilles cachetées et stérilisées de litre et de demi-litre.

Le litre : **3,75**. Le demi-litre : **2**.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 4 Janvier 1909

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	2.540	1.161	246	0,88	0,82	0,72
Vaches.....	1.236			0,86	0,75	0,65
Taureaux...	250			0,76	0,73	0,68
Veaux.....	1.309	1.997	153	1,20	1,10	1,00
Moutons....	17.827	8.180	1.511	1,15	1,08	1,02
Porcs.....	4.392	2.339	»	0,55	0,53	0,51

OBSERVATIONS. — Vente calme sur toutes les marchandises.
Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chronique agricole

LES SEMAILLES

On ne rencontre plus beaucoup, dans les pays degrande culture, le semeur qui a inspiré tant d'artistes, parcourant la plaine à grands pas et jetant la semence d'un geste lent et régulier. Il a cédé la place au semoir mécanique qui, quoique d'aspect moins poétique, le remplace d'une façon avantageuse à tous les points de vue.

Bien d'autres façons de semer mècaniquement : avec la charrue-semoir, en poquets, en bandes espacées, etc., ont été essayées mais aucune d'elles, n'a donné des résultats satisfaisants, et nous ne nous y arrêterons pas.

Semer à la main n'est pas toujours facile, et bien peu d'ouvriers agricoles parviennent à régler leur pas d'une façon égale, à prendre et à jeter leurs poignées de grain uniformément, à lutter avec succès contre les changements de vent.

Le travail au semoir mécanique est beaucoup plus simple ; il suffit de régler la sortie du grain de la trémie du semoir et de veiller à ce que les « becs » de l'instrument déposent le grain à une profondeur qui doit être de 4 à 5 centimétres. Le semoir possède en outre l'avantage de faire faire une économie notable de semence dont la quantité doit varier normalement de 100 à 150 kilogrammes à l'hectare, tandis que 180 à 200 kilogr. sont nécessaires pour un semis à la volée.

En règle générale, semez plus serré dans les terres pauvres que dans les terres riches, et dans les pièces semées tardivement que dans celles semées de bonne heure. A ce propos, nous conseillons au lecteur de semer clair, non seulement dans les lignes, mais d'écarter celles-ci de façon suffisante pour permettre à l'air et à la lumière de circuler entres elles, de fortifier, de vivifier la plante et d'influer ainsi d'une façon certaine sur le rendement. Ceci est tellement vrai que, daus les terres fortes, où le tallage des cérérales peut se développer à son gré, les agriculteurs ont une tendance à augmenter l'écartement des lignes, qui varie gènéralement entre 16 et 18 centimétres. Dans les terres en bon état, on peut encore faire plus et semer de 20 à 21 centimètres d'écartement. Pour notre part, nous sommes très satisfait de cette façon de faire et la recommandons tout particulièrement.

Chemin de fer d'Orléans

Stations Thermales et Hivernales

des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *viâ* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc , validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er et 3e itinéraires : 1re classe, 164 fr. 50 ; 2e classe, 123 francs. — Prix, 2e itinéraire : 1re classe, 163 fr. 50 ; 2e classe, 122 fr. 50

ÉTUDE
DE
Me SOULHIÉ
NOTAIRE A VAYRAC (LOT)

VENTE
en la salle
de la Justice de paix de Vayrac
le Dimanche 17 Janvier 1909
A DEUX HEURES
MAISON A VAYRAC

Contenance cinquante un mètres carrés. Revenu trois cent quatre-vingts francs.

Mise à prix ..... 4.000 fr.

S'adresser à Me SOULHIÉ, et à Me PÉRONNE, avoué a Paris.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait
et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h
69, Boulevard Gambetta
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDEU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

REPRÉSENTANTS sont demandés pour s'occuper d'affaires financières, sans quitter emploi. Travail facilité par énorme publicité Aucune aptitude spéciale exigée. Ecrire : BANMEYER, 11, rue Nouvelle, Paris.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
EXIGEZ DES BILLETS DE LOTERIE
DE LA
MAISON de RETRAITE des ARTISTES
La Première Grande Loterie à Tirer
La seule qui vous offre 621.100f de Lots.
3 gros Lots
250.000f,100.000f,50.000f
et 221.100f de Lots divers.
Payables en or et déposés au Comptoir d'Escompte de Paris.
Prix du Billet : UN franc.
Tous ceux qui désirent participer au tirage devront prendre DÈS MAINTENANT leurs billets mis en vente dans tous les bureaux de tabac, libraires, papetiers. Pour les envois à domicile s'adresser au Siège de l'Œuvre, 110, boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 5 billets recevra gratuitement la liste officielle des numéros gagnants, joindre 0f10 pr le port et pr les envois en timbres, ajouter 0f10 pr le change.

FEUILLETON DU **Journal du Lot** 17

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Première partie

IV

Un nouveau personnage

— Vous êtes effrayant, dit Franck, qui, malgré lui, se sentait pénétré par la justesse de ces observations.

— Je suis vrai, répondit simplement l'inconnu.

— Alors vous voulez me désespérer ?

— Au contraire.

— Mais tout ce que vous me dites tend à m'enlever mon courage.

— C'est que vous n'êtes pas homme de décision.

— Pauvre Sylvia ! murmura Franck.

L'inconnu remua la tête.

— Oui, pauvre Sylvia... vous avez raison, docteur, dit silencieusement l'inconnu, et notez que toutes vos jeunes filles en sont là aujourd'hui, l'ambition du luxe les dévore et leur cœur est au plus offrant !

— Quelle impiété !

— Et vous voulez lutter ? vous voulez entrer dans la lice sans arme, sans aucun moyen de séduction, tandis que votre rival est armé de pied en cap ? C'est insensé ! et vous ressemblez en ce moment à nos généreux mais imbéciles aïeux, qui se laissèrent foudroyer par les Anglais, et ne voulurent pas dans la bataille, employer les armes à feu qui leur paraissaient déloyales ; vous serez battu comme ils furent vaincus.

Franck demeura un instant pensif. Il se sentait diversement impressionné par les paroles de son interlocuteur. Son cœur honnête et droit repoussait les suggestions dont on voulait le pénétrer, tandis que la raison en posait les côtés avantageux.

Toutefois, la générosité native de son caractère se révolta contre de pareilles sollicitations, et il crut démêler un motif secret à l'insistance de son interlocuteur.

— Ce que vous me dites, répliqua-t-il alors, peut avoir son côté juste, mais il m'est impossible de me laisser convaincre par des raisons de cette nature.

— Alors, vous acceptez la défaite.

— La défaite, soit ! Je n'y laisserai pas du moins mon honneur.

— Voilà qui est parler.

— Et, d'ailleurs, permettez-moi de vous dire toute ma pensée.

— Je la devine, mais dites-là tout de même.

— Eh bien ! j'ai la conviction que vous voulez me pousser dans une intrigue dont je ne connais pas le but, mais qui vous est personnelle.

L'inconnu sourit.

— Ah ! ah ! dit-il, voilà que vous devenez positif

— Etudez-vous une explication ?

— Pas du tout... je constate un fait... mais je ne cesserai pas d'être franc, car on peut l'être avec vous.

— Eh bien ?

— Eh bien !... vous avez raison.

— Vous l'avouez.

— Pourquoi le cacherais-je ? N'ai-je pas vingt-cinq ans de plus que vous ? En outre, vous m'inspirez, je l'affirme, un réel et profond interêt. C'est là une parenté fictive qui m'autorise à me permettre bien des choses envers vous...

— Mais ce but, ce but, insista Franck.

— Il existe... répondit l'inconnu, et il fallait, croyez-le, qu'il fût puissant pour m'arracher au spectacle des splendeurs d'un pays comme les Etats-Unis...

— Le berceau de la liberté, compléta Franck.

L'inconnu haussa les épaules.

— Oh ! ce ne sont pas les institutions américaines que je regrette, continua-t-il avec une pointe de mélancolie où se mêlait un peu d'amertume ; ces institutions sont comme toutes celles auxquelles les hommes ont communiqué leur esprit étroit et égoïste. Monstrueux assemblage de toutes les tyrannies et de toutes les licences, et, Dieu me pardonne ! je crois que j'aime mieux notre vieille Europe. Non, docteur, il y a autre chose en Amérique que les institutions réputées démocratiques : il y a la nature, la nature telle qu'elle est sortie des mains de Dieu !

Ah ! vous ne connaissez pas les forêts profondes du Nouveau Monde.

Vous cherchez Dieu au fond de vos cathédrales, et vous riez de l'honneur sur vos théâtres. Allez donc au bord des lacs sans bornes ; pénétrez dans les grands bois au milieu des incommensurables savanes ; c'est là que vous trouverez le Dieu que vous cherchez le Dieu roi, puissant enfin ! Il vous pénètrera de sa grandeur imposante et de sa fécondité inépuisable. Vous vivrez là d'admiration comme les anges vivent au ciel.

Votre œuvre s'agrandira dans ces vastes horizons, et si jamais alors l'envie vous prend de jeter la un regard sur le vieux continent, vous rirez bien, docteur, de ces hommes petits, ridicules et malingres, qui ont tenté de refaire la nature à leur image et qui ont osé porter une main sacrilège sur l'œuvre de Dieu.

L'inconnu continua :

— Mais j'avais un but, mon ami, un motif impérieux, et j'ai tout quitté pour accomplir la mission qui m'était imposée.

J'ai revu l'Europe ! combien de temps y resterai-je ? c'est le secret de Dieu. Mais je jure, docteur, qu'une fois ma mission accomplie, je n'ai d'autre désir que de reprendre mon bâton de voyage et de retourner dans mes forêts vierges, où je retrouverai la liberté de la solitude !

En parlant ainsi, la voix de l'inconnu était devenue presque solennelle et grave ; on pouvait même y démêler parfois comme un frémissement plein de fièvre.

Franck se sentit dominé.

Nature poétique et élégiaque, il se prenait d'enthousiasme pour cette sorte d'hymne sur les sauvages solitudes du Nouveau-Monde, et tout son être tressaillait d'aspirations inconnues.

Un moment même, poussé par je ne sais quel sentiment de mystérieuses sympathies, il tendit à l'inconnu une main que celui-ci accepta et serra avec effusion.

Ils étaient l'un et l'autre sur la pente des confidences peut-être plus intimes ; qui sait, un pas encore et ils allaient devenir deux amis ; mais la voiture venait de s'arrêter, et ils retombèrent aussitôt dans la froide et égoïste réalité.

L'inconnu sauta à terre.

— Nous voici arrivés à la maison de la Bièvre, dit-il alors à Franck, il faut songer aux affaires ; une autre fois, si vous le voulez, nous reprendrons cet entretien.

— Ah ! bien volontiers, dit Franck avec un reste d'émotion.

— D'ailleurs, cette visite ne sera pas longue, la maison est à louer depuis longtemps, j'ai le désir de l'acheter, et je ne pense pas que je rencontre beaucoup de concurrents.

Comme il disait ces mots, l'inconnu vit arriver et arrêter à la porte de la maison de la Bièvre une magnifique calèche attelée de deux beaux chevaux andalous.

Franck et lui échangèrent un regard étonné.

Un laquais de pied en livrée étrangère sauta prestement du siège de derrière et vint avec empressement abaisser le marchepied. Aussitôt un jeune homme, drapant avec une superbe grâce les habits dont il était vêtu, posa le pied sur le marchepied qu'on lui offrait et sauta à terre avec la leste et fine allure d'une gazelle.

Ce nouveau personnage, dont la physionomie et le costume méritent une description toute particulière, était doué du visage le plus gracieusement aristocratique qu'on puisse voir, et son visage, d'un ovale un peu allongé vers le bas, et qui lui donnait une grande finesse de forme, était harmonieusement encadré par des cheveux blonds, fins soyeux, naturellement onduleux.

(A suivre).

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

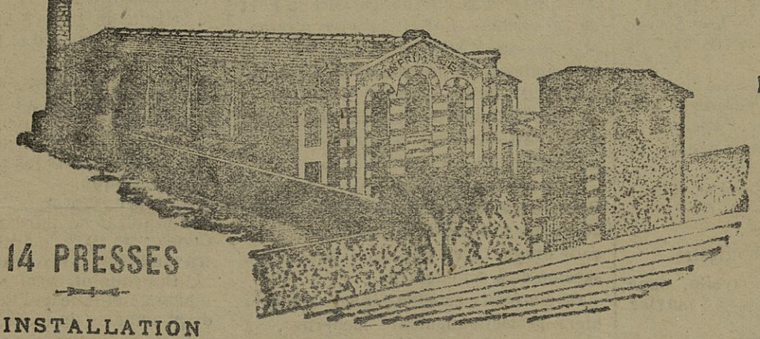

14 PRESSES

INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS